

13 INVEST
Société Civile Immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : 12 Impasse de Saint Exupéry
29300 QUIMPERLE
890 714 702 RCS QUIMPER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE CLOTURE DE LIQUIDATION
DU 26 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 26 mai,
A 8 heures,

Les associés de la société SCI 13 INVEST, société civile immobilière au capital de 100 euros, divisé en 100 parts de 1 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de liquidation, sur convocation verbale du liquidateur, tous les associés étant d'accord sur ce mode de convocation.

Sont présents ou représentés :

- **Monsieur Stéphane YORILLO**
Propriétaire de 35 parts

- **Madame Katerina YORILLO née JANDOVA**
Propriétaire de 35 parts

- **Eurl EVOL'YS, représentée par son gérant**
Propriétaire de 30 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane YORILLO, liquidateur.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

ky sy

- Le rapport du Liquidateur,
- Le texte des résolutions proposées,
- Les comptes de liquidation.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation,**
- **Examen et approbation du compte de liquidation,**
- **Constatation de la clôture de la liquidation,**
- **Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat,**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Le Président donne ensuite lecture du rapport du liquidateur et demande aux associés d'approuver le compte définitif en liquidation.

A l'issue de cette lecture, la discussion générale est ouverte.

Aucun associé ne demandant alors la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation arrêtées à la date du 26/05/2025, approuve ledit rapport ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte.

Au 26 mai 2025, le bilan de la société se présente comme suit :

ACTIF

- Des disponibilités	:	95,00 €
- TOTAL	:	95,00 €

PASSIF

- Capital	:	100,00 €
- Réserve légale	:	10,00 €
- Résultat de liquidation	:	- 15,00 €
- TOTAL	:	95,00 €

Il en résulte que l'actif net de liquidation est le suivant :

- Actif brut	:	95,00 €
- Passif exigible	:	0,00 €
- ACTIF NET	:	95,00 €

Le mali de liquidation s'élève ainsi à :

- Actif net de liquidation	:	95,00 €
- Apports réels au capital	:	- 100,00 €
		<u>- 5,00 €</u>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

La liquidation de la société est faite par attribution indivise aux associés en proportion de leurs droits dans le capital, des comptes actifs et passifs de la société au 26 mai 2025 et après affectation du résultat comptabilisé à la même date, les associés faisant leur affaire personnelle du partage ultérieur de ces comptes indivis entre eux.

L'assemblée générale approuve purement et simplement les modalités de cette liquidation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prononce la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour et donne quitus au Liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le liquidateur et associé présent.

Monsieur Stéphane YORILLO

Le liquidateur



Madame Katerina YORILLO



Euri EVOL'YS

Représentée par son gérant

